

Conseil d'administration du CSSDGS
Appel de candidatures pour un poste d'administrateur de la communauté
ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de
gestion des ressources humaines

La Prairie, le 29 janvier 2024 –Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) souhaite pourvoir le poste d'administrateur au sein du conseil d'administration (CA) dans la catégorie « membre de la communauté », ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines, pour un mandat qui arrivera à échéance le 30 juin 2025. Avis aux intéressés! Les candidatures au poste offert devront être transmises au plus tard le **18 février 2024**.

Les membres de la communauté qui répondent aux critères d'éligibilité et qui souhaitent s'investir dans le milieu de l'éducation peuvent prendre connaissance des détails du poste à combler, des critères d'admissibilité, des dates importantes et du formulaire pour soumettre une candidature sur le site Web du CSSDGS, à la page suivante : cssdgs.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire/gouvernance/appel-de-candidatures-janvier-2024.

La directrice générale du CSSDGS, madame Kathlyn Morel, invite les personnes qui pourraient faire une différence à s'impliquer au sein de cette instance. « Si vous avez une bonne compréhension des enjeux reliés à l'éducation et que vous croyez en la réussite éducative et personnelle de l'élève, je vous invite à proposer votre candidature! La gouvernance scolaire, c'est aussi vous! »

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé d'administrateurs aux profils diversifiés et reconnus par leur milieu, partageant leurs connaissances et leur expertise au profit du CSSDGS. Il comprend cinq parents d'élèves, cinq membres de la communauté et cinq membres du personnel scolaire. S'ajoute à ceux-ci un membre non votant en appui à la Direction générale.

S'investir au cœur de l'éducation

Le rôle des membres du CA d'un centre de services scolaire est d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

L'engagement des membres se traduit par la préparation et la participation à des comités de travail et des séances publiques au cours desquelles seront adoptés les orientations et les grands encadrements de l'organisation ainsi que le budget.

– 30 –

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@cssdgs.gouv.qc.ca